

# Vivre le DD par les engagements des unités

Dans le cadre du plan d'action de développement durable 2015-2018, les unités se sont engagées à réaliser 283 actions afin d'améliorer le mieux-être des personnes de notre communauté et de la société, soit dans leurs champs de compétence ou dans des actions qui rejoignent les membres de leur unité.

Un processus de suivi annuel permet de mesurer, par les indicateurs, le statut de chaque action ainsi que l'atteinte des cibles fixées.

## LE VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION ET AUX FINANCES



VRAF

Vice-rectorat à l'administration et aux finances



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions prévues	Indicateurs
<input type="checkbox"/> Assurer la mise en œuvre des clauses contractuelles sur l'alimentation responsable auprès des services alimentaires et en mesurer la progression	<input type="checkbox"/> Indicateurs de performance diffusés <input type="checkbox"/> Obligations respectées par tous les exploitants <input type="checkbox"/> Information disponible pour les clients
<input type="checkbox"/> Implanter un devis d'exploitation pour les cafés étudiants incluant des clauses de développement durable adaptées	<input type="checkbox"/> Présence d'un devis d'exploitation pour les cafés étudiants
<input type="checkbox"/> Collaborer avec Ingénieurs sans frontières pour l'obtention de la certification Campus équitable	<input type="checkbox"/> Certification Campus équitable obtenu
<input type="checkbox"/> Poursuivre le développement d'actions en matière d'investissements responsables	<input type="checkbox"/> Création d'un comité sur les investissements responsables <input type="checkbox"/> Présence d'une politique <input type="checkbox"/> Signature des United Nation-supported Principles for Responsible Investment (UNPRI)
<input type="checkbox"/> Intégrer des clauses contractuelles sur des enjeux de DD dans les divers contrats et baux gérés par le VRAF	<input type="checkbox"/> Établissement des clauses pertinentes <input type="checkbox"/> Implantation progressive des clauses
<input type="checkbox"/> Bonifier les milieux de vie (espaces communs, cafétérias, etc.) dans le cadre de projets spécifiques et lors de projets immobiliers majeurs	<input type="checkbox"/> Bonification complétée



Aire de consommation au pavillon Alphonse-Desjardins.



Depuis mai 2014, les services alimentaires du campus doivent respecter des clauses contractuelles sur l'alimentation responsable.